

Délibération

Avis de la CCIRS sur la création d'un tarif portuaire

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge réunie jeudi 27 juin 2019, à Rochefort, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice,

Vu le Code général des collectivités territoriales qui contient les dispositions relatives aux délégations de service public aux articles L1411-1 et suivants,

Vu le Code des Transports, et notamment ses articles L5321-4 et R5321-1 à R5321-51,

Vu l'arrêté n°16-2243DRCTE-B2 du Préfet du Département de la Charente-Maritime du 22 décembre 2016 portant création du Syndicat Mixte des ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente, Vu l'arrêté du Président du Syndicat Mixte des ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente du 11 février 2019, portant sur les « Droits de port 2019 institués dans le port de commerce de Rochefort [...] – TARIF 40- »

Considérant la demande d'un opérateur portuaire de faire transiter régulièrement par le port de Rochefort des lots de panneaux de particules de bois dits « *Oriented Standard Board* » (OSB),
Considérant que ce produit n'est pas inscrit dans l'arrêté de droits de port 2019,
Considérant l'avis sollicité par le Directeur du Syndicat Mixte au Conseil Portuaire,

Il est proposé de créer le tarif suivant :

Nomenclature n° : 5.7 (provisoire, car l'ensemble des nomenclatures doit être revu au regard des différences avec les nomenclatures NST)

Désignation des marchandises : Panneaux de particules dits [OSB] et panneaux similaires en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques

Débarquement : 0,8351 €/t

Embarquement : 0,6867 €/t

Transbordement : 0,6867 €/t

Autorise :

La création de ce tarif qui devient applicable à compter de la publication de l'arrêté de tarif du Président du Syndicat Mixte.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 27 juin 2019, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	29
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	16
Nombre de membres élus présents	13
Nombre de votants	13
Nombre de voix POUR	13
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Yves Ober

Secrétaire adjoint

Hervé Fauchet

Président